

Sainte-Thérèse, le 18 août 2021

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 3245, de la Grande Allée, lot 2 505 017 à Boisbriand

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 8 juillet, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Rapport d'inspection 11 mai 2010, 2 pages
2. Avis d'infraction du 8 juin 2010, 2 pages
3. Rapport d'inspection du 2 novembre 2010, 4 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (11)

1. Identification

Date de l'inspection : 10-05-11 <i>Année- mois- jour</i>	Heure d'arrivée : h	Heure de départ : h
Date de rédaction : 10-06-08 <i>Année- mois- jour</i>	No dossier (gestion documentaire) : 7610-15-01- 03	
Technicien : Jacques Hallé		Accompagné de :
No intervention (SAGO) : 300581390		No document (SAGO) (facultatif): 400714897

Motif de l'inspection

Secteur : industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel

Type d'inspection : plainte (remplir section plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation
 programme de contrôle interne suivi d'urgence autre (préciser) :

But : Boisbriand / Design Énergie Logique (DEL) inc., vérifier le bien fondé de la plainte concernant l'entreposage d'huile (cuisson) qui causent des déversement au sol avec possible contamination et dégagement d'odeur nauséabonde. Vérifier si cette activité doit être encadrée par certificat d'autorisation. PLI

Plainte

No de demande (SAGO) :	Nom du plaignant :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	N° téléphone :
Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : Design Énergie Logique (DEL) inc. 3245, boul. de la Grande-Allée Boisbriand, Québec J7H 1E4	Adresse postale (si différente) :
No du lieu (SAGO): X2119160	Type de lieu :
Responsable du lieu :	No intervenant (SAGO) :

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Hugues Simard	Président	450-971-0060

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> photos			<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

À mon arrivé je rencontre une personne. Elle me dit que le président de l'entreprise habite à proximité et pourra être là dans quelques minutes. Avec le président de l'entreprise nous effectuons le tour des installations.

L'entreprise effectue la filtration d'huile de cuisson et fabrique une huile pénétrante de marque 23-24. À l'intérieur du bâtiment il y a un laboratoire, une série de réservoirs et de filtres ainsi qu'une aire d'entreposage des produits finis. Je ne vois aucun écoulement sur le plancher. La réception des huiles se fait avec des contenants tonne-pak. Actuellement il n'y a pas de production. Il s'agirait, selon le président de l'entreprise, d'un projet expérimental pour évaluer la viabilité du produit à grande échelle. La fabrication d'une huile pour les coffrages serait aussi envisagée.

Le traitement actuel serait un chauffage de l'huile pour la rendre plus fluide, une filtration et l'ajout de certains additifs. Il y a par la suite une mise en contenants selon la demande des clients.

Il y aurait eu durant la dernière année une production d'environ 5 contenants tonne-pak de déchets de filtration qui ont été ramassés par 23-24 pour disposition adéquate.

À l'extérieur, il y a quelques contenant vide et aucune trace au sol d'écoulement n'est visible. Il ouvre un petit abri adjacent au bâtiment, il me dit qu'il y avait des barils entreposés à cet endroit mais aujourd'hui il n'y a rien.

Un deuxième bâtiment plus petit est situé à l'arrière du premier. Il contient un atelier où travaille une personne. Il s'agit d'un atelier de réparation mécanique de différentes pièces de métal.

Notes : Toutes les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi avec un appareil photo Canon PowerShot A550.

La disquette d'enregistrement des photos est demeurée en ma possession jusqu'à mon retour au bureau, j'ai alors transféré les photos vers mon ordinateur qui est protégé par un mot de passe distinct.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos qui ont été assemblées pour créer les vues panoramiques et des photos qui ont été retournées pour en faciliter la lecture à l'aide des logiciels CANON PHOTOSTITCH 3.1 et Microsoft Photo Editor.

3. Conclusion

L'entreprise génère des déchets d'huile de cuisson et émet lors du traitement une quantité de vapeur d'huile. Article 22 de la Loi.

4. Recommandations

Avis d'infraction.

Rédigé par : Jacques Hallé

Secteur : Industriel

Signature :



Date :

8 Juin 2010

5. Vérification

Approuvé par : Jean-Marie Jr. Dion

Secteurs : Inspection

Signature :



Date :

11 Juin 2010

Commentaires du vérificateur :

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

PAR MESSAGERIE

Sainte-Thérèse, le 8 juin 2010

AVIS D'INFRACTION

Design Énergie Logique (DEL) inc.
3245, boul. de la Grande-Allée
Boisbriand (Québec) J7H 1E4

N/Réf. : 7610-15-01-03338-03
400716177

Objet : Installation d'une unité de traitement d'huile au 3245, rue Grande-
Allée à Boisbriand

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 11 mai 2010 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi :

1. – Installé une unité de traitement d'huile de cuisson et exercer une activité industrielle sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation prévu à cette fin.
Loi sur la qualité de l'environnement; Article 22

Nous vous demandons donc de procéder immédiatement aux corrections qui s'imposent en cessant la production jusqu'à l'obtention d'un certificat d'autorisation. Vous pourrez obtenir un formulaire de demande en communiquant avec monsieur Stéphane Tomat, poste 243 au 450-433-2220.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Jacques Hallé, poste 245 au 450-433-2220.

AVIS D'INFRACTION

N/Réf. : 7610-15-01-03338-03
400716177

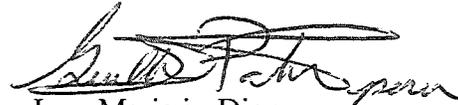
-2-

Le 8 juin 2010

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Coordonnateur contrôle
Secteurs Industriel et Agricole,



Jean-Marie jr. Dion

JMD/JH

1. Identification

Date de l'inspection : 2010-11-02 <small>AAAA-MM-JJ</small>	Heure d'arrivée : h	Heure de départ : h
Inspecteur : Jacques Hallé		Accompagné de :
No intervention : 300614880	No gestion documentaire : 7610-15-01-03338-03	
Type d'intervention : Inspection	No document : 400781063	
Type de demande liée :	No demande :	
But de l'inspection : Boisbriand / Design Énergie Logique (DEL) inc., faire le suivi de l'avis d'infraction du 8 juin 2010. SII		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Design Énergie Logique (DEL) inc.	
Nom usuel du lieu :	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : 3245, boul. de la Grande-Allée Boisbriand, Québec J7H 1E4	
No du lieu : X2119160	Type de lieu :
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83):	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		()
		()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises : 0	Nombre de photos annexées : 0
<p>Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type</p> <p>L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques.</p> <p>La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception des photos</p>	

Autres pièces annexées		
	No.	Titre
<input type="checkbox"/>	Croquis	
<input type="checkbox"/>	Plan	
<input type="checkbox"/>	Carte	
<input type="checkbox"/>	Autre	

Échantillons				
	Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/>	eau			
<input type="checkbox"/>	air			
<input type="checkbox"/>	sol			
<input type="checkbox"/>	matières résiduelles			
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses			
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/>	flore			
<input type="checkbox"/>	faune			
<input type="checkbox"/>	autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Lorsque je me présente à la porte une femme vient m'ouvrir. Je lui explique que je viens vérifier les installations. Elle me fait entrer et téléphone au propriétaire de l'entreprise. Elle me revient après quelques minutes en me disant qu'elle répondra à mes questions.

Nous effectuons le tour des locaux. Il n'y a personne et elle me dit que le démantèlement des installations est en cours. Il y a deux cuves contenant de l'huile de friture.

Une entreprise est venue pour vider mais ils ont utilisé de l'eau froide pour nettoyer. L'huile a figé et ils n'ont pas terminé le nettoyage. Elle a téléphoné à [art, 23-24 et 53-54](#) s'occupe du dossier. Il reviendra faire le nettoyage des cuves en janvier 2011. Je demande à ce qu'on m'avise lorsque les travaux seront terminés.

Je demande qu'est-ce qui arrivera aux équipements une fois vidés. Actuellement aucun usage n'est prévu. Ils seront probablement vendus.

Date de l'inspection : 2010-11-02	No de gestion documentaire : 7610-15-01-03338-03
-----------------------------------	--

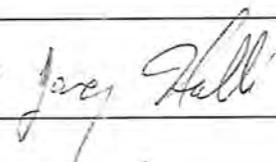
4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

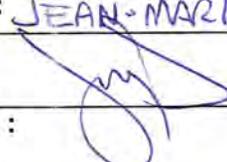
Il n'y a plus d'activité susceptible de générer des contaminants dans l'environnement.
 Les équipements sont sur le point d'être décontaminé par une firme spécialisé dans le domaine.

6. Recommandations

Attendre la réception de la confirmation du nettoyage et de l'élimination des huiles de friture.

Signature : 	Date de rédaction: 10 janvier 2011
---	------------------------------------

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : JEAN-MARIE SR DION	Fonction :
Signature : 	Date : 2010/01/10 Année/mois/jour
Commentaires :	